

ACTIVITÉS PARTICIPATIVES (plusieurs réponses possibles)

Attention, il n'est pas obligatoire d'avoir une activité participative!

- Participation régulière à des activités sportives ou culturelles
- Participation à l'organisation d'activités (par exemple: manifestations, événements, spectacles, etc.)
- Membre d'un comité ou d'un organe décisionnel d'une organisation
- Membre d'un conseil des élèves
- Membre d'un parlement des jeunes
- Membre d'un parti politique

THÈMES

Pour la **Session cantonale des jeunes**, choisis le thème qui t'intéresse. (Inscris **1** pour ton premier choix et **2** pour ton deuxième choix).

- Rapports intergénérationnels
- Formation
- Participation politique
- Mobilité

Pour les mineurs, l'accord des parents est nécessaire.
Un formulaire d'autorisation sera envoyé aux participants

Bulletin à retourner avant le **8 avril 2015** (Session)
ou le **10 mai** (Commission) à l'adresse suivante:

Service de protection de la jeunesse
Frédéric Cerchia
Délégué cantonal enfance et jeunesse
Av. de Longemalle 1, 1020 Renens

L'inscription peut également se faire directement en ligne sur
www.cdjvaud.ch

LA COMMISSION CANTONALE DE JEUNES, POUR QUOI FAIRE?

Participer à la Commission de jeunes du canton de Vaud, c'est l'occasion pour toi:

- de donner un avis sur des projets de loi concernant la jeunesse;
- d'adresser des propositions aux autorités politiques;
- d'échanger avec des personnes professionnelles actives dans le travail auprès de l'enfance et de la jeunesse;
- de participer à l'attribution d'aides financières à des projets de jeunes.

LA COMMISSION CANTONALE DE JEUNES, ÇA FONCTIONNE COMMENT?

- **25 membres** filles et garçons de tout le canton
- **6 séances par année à Lausanne** avec le soutien du Délégué cantonal enfance et jeunesse
- Indemnités et déplacements remboursés
- De belles rencontres et des débats enrichissants

COMMISSION CANTONALE DE JEUNES

2015 - 2017

PRENDS POSITION!



LA COMMISSION, POUR QUI?

- Tu as **entre 14 et 18 ans?**
- Tu aimes débattre et tu veux t'exprimer sur les sujets qui te tiennent à cœur?

REJOINS
LA COMMISSION
CANTONALE
DE JEUNES!

COMMENT PARTICIPER?

Pour déclarer ton intérêt, il te suffit de remplir le bulletin ci-contre et de l'envoyer d'ici au **10 mai 2015**. Tu le trouves aussi sur www.cdjvaud.ch.

Si ta candidature est retenue, l'accord de tes parents sera nécessaire.

À la fin du printemps, le Conseil d'État nommera les membres de la Commission parmi les jeunes intéressé-e-s. Une première séance aura lieu au tout début de l'été 2015.



TU AS ENTRE 14 ET 20 ANS?

EXPRIME TES IDÉES!

WWW.CDJVAUD.CH

cdjv

commission de jeunes
du canton de vaud

canton de
vaud

TU AS ENVIE DE FAIRE BOUGER LES CHOSES?
TU VEUX T'ENGAGER POUR LES JEUNES DU CANTON?
TU SOUHAITES DONNER TON OPINION?

TON AVIS COMPTE, ALORS PARTICIPE! À L'UNE, À L'AUTRE, OU AUX DEUX!

SESSION CANTONALE DES JEUNES

SUR 2 JOURS

COMMISSION DE JEUNES

SUR 2 ANS

Besoin d'informations?
Tu peux prendre contact avec:
Frédéric Cerchia, Délégué cantonal enfance et jeunesse
T 078 734 16 35
frederic.cerchia@vd.ch
www.cdjvaud.ch
facebook.com/cdjvaud

LA SESSION CANTONALE DES JEUNES, C'EST QUOI?

Durant deux jours, rejoins 100 jeunes de tout le canton et viens débattre!

Le samedi, tu feras partie d'un groupe qui travaillera sur une actualité qui intéresse les jeunes. Ensemble, vous préparerez une proposition pour améliorer la situation actuelle. Des politiciens viendront échanger avec vous, mais, au final, c'est votre proposition qui sera débattue le dimanche avec l'ensemble des jeunes présents. Les propositions retenues seront directement remises au Grand Conseil.

Ton avis compte et tu peux contribuer à améliorer la vie des jeunes dans le canton.

THÈMES

RAPPORTS ENTRE LES GÉNÉRATIONS ET PLACE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ
FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE
PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES
MOBILITÉ



SESSION CANTONALE DES JEUNES

2 ET 3 MAI 2015 - LAUSANNE

ENVIE QUE ÇA CHANGE?

LA SESSION CANTONALE DES JEUNES, C'EST QUAND?

La Session aura lieu le samedi 2 et le dimanche 3 mai 2015 à Lausanne de 10h à 16h30 environ. Samedi en fin d'après-midi, un moment de détente avec des animations est prévu.

LA SESSION CANTONALE DES JEUNES, POUR QUI?

La Session cantonale des jeunes est ouverte à tous les jeunes de 14 à 20 ans habitant le canton de Vaud. Il n'est pas nécessaire d'être engagé dans une organisation ou de participer régulièrement à des actions. Seule condition: ta motivation à participer à ces deux jours.

COMMENT PARTICIPER?

Pour t'inscrire, il te suffit de remplir le bulletin ci-contre et de l'envoyer d'ici au 8 avril 2015. Tu le trouves aussi sur www.cdjvaud.ch.

Les mineurs ont besoin de l'accord de leurs parents pour participer. Un formulaire d'autorisation sera envoyé aux participants avec le programme.

POUR T'INSCRIRE

JE SOUHAITE PARTICIPER

- À la Session cantonale des jeunes (14-20 ans)
 À la Commission cantonale de jeunes (14-18 ans)
 À la Session ET à la Commission (14-18 ans)

DONNÉES PERSONNELLES

Fille Garçon Date de naissance _____

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA et lieu _____

Tél. ou mobile _____

Signature _____

FORMATION OU ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Écolier-ère Étudiant-e (gymnase)
 Étudiant-e (ES, HES, Université) Apprenti-e
 Employé-e En recherche d'emploi
 Autre: préciser